



## Droit économique et fiscalité

| 5.00 crédits | 60.0 h | Q1 |
|--------------|--------|----|
|--------------|--------|----|

| Enseignants                                       | De Wolf Patrick ;De Wolf Michel ;  |
|---|--|
| Langue<br>d'enseignement                          | Français   |
| Lieu du cours                                     | Louvain-la-Neuve   |
| Thèmes abordés                                    | Du droit commercial au droit économique: - le statut des commerçants (immatriculation à la banque-carrefour des entreprises, justiciabilité du tribunal de commerce, assujettissement au droit comptable, éventualité d'un concordat judiciaire, risque de faillite) - le régime des actes de commerce - droit de la concurrence - protection du consommateur Droit des sociétés: - pourquoi fonder une société - éléments constitutifs d'une société - étude de la société anonyme - aperçu des autres formes de sociétés - restructurations et liquidation Fiscalité: - aperçu général des impôts en Belgique et en Europe - notions essentielles d'impôt des sociétés - éléments d'impôt des personnes physiques.     |
| Acquis  | A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :  |
| d'apprentissage                                   | L'activité économique se déploie dans un cadre régi par des règles de droit. L'enseignement a pour objectif premier d'introduire les étudiants à l'étude des normes pertinentes, et plus largement de les inciter à prendre en compte la dimension juridique des problèmes économiques. Vu la complexité, la contingence, voire l'instabilité, qui peuvent caractériser les règles de droit, les étudiants sont particulièrement invités à acquérir le réflexe de la consultation des textes. Enfin, si le cours requiert une partie non négligeable de mémorisation, le test de la connaissance véritablement utile de la matière réside dans la capacité à appliquer les notions enseignées à des situations concrètes |
| Modes d'évaluation<br>des acquis des<br>étudiants | Examen écrit en session sous forme de questions à choix multiple.  |
| Méthodes<br>d'enseignement                        | Exposés ex-cathedra et/ou classes inversées et/ou étude personnelle de certaines questions.  |
| Contenu   | Le cours s'articule autour de trois grands thèmes : le droit économique (y compris le droit de la concurrence, la protection du consommateur et l'insolvabilité des entreprises), le droit des sociétés, et la fiscalité: (aperçu général des impôts en Belgique et en Europe, notions essentielles d'impôt des sociétés et des personnes physiques).  |
| Ressources en ligne                               | Voir moodle.   |
| Bibliographie                                     | M. De Wolf, Eléments de droit économique, Erasme / Anthémis, dernière édition disponible.  M. De Wolf, P. De Wolf, P. Saerens et F. Tchekemian, Eléments de droit des sociétés et des associations, Erasme / Anthémis, dernière édition disponible.  |
| Autres infos                                      | Pré-requis : Fondements du droit   |
| Faculté ou entité en<br>charge:                   | ESPO   |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) |         |         |           |                        |  |  |
|---|---------|---------|-----------|------------------------|--|--|
| Intitulé du programme   | Sigle   | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |  |  |
| Mineure en sciences humaines et sociales                          | MINHUSO | 5       |           | •                      |  |  |
| Bachelier en sciences humaines et sociales                        | HUSO1BA | 5       |           | 0                      |  |  |
| Bachelier en sciences<br>économiques et de gestion                | ECGE1BA | 5       |           | ٩                      |  |  |
| Bachelier : ingénieur de gestion                                  | INGE1BA | 5       |           | ٩                      |  |  |